

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2023 de la coopérative Le Panier Bio à 2 Roues

Date : 28 mars 2023, 19h00 et 20h45

Lieu : Pôle Sud, Lausanne

Auteur du procès-verbal : Cynthia Magnin, secrétaire

1. Mots de bienvenue de la présidente

La séance commence à 19h06 par le message de bienvenue de la présidente Jasmine Lorenzini adressé à la cinquantaine de personnes présent-es, dont 36 puis 39 membres, et une partie du comité de la coopérative.

Elle présente les deux scrutateur.ices pour cette assemblée : Loïc Andolfatto et Barbara Duc, ainsi que les personnes du comité.

2. Approbation de l'ordre du jour – vote

Jasmine Lorenzini soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres présent-es. Celui-ci est approuvé à l'unanimité (oui 36 / 0 non / 0 abstentions).

3. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire de 2022 – vote

Le procès-verbal de l'AG 2022 est approuvé par 100% des suffrages exprimés (oui 27 / 0 non / 10 abstentions).

4. Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire de 2022 – vote

Le procès-verbal de l'AG extraordinaire 2022 est approuvé par 100% des suffrages exprimés (oui 24 / 0 non / 13 abstentions).

5. Rapport d'activité de l'année 2022 – présentation, discussion et vote

Notre organisation

Enea Rezzonico, coordinateur du P2R, détaille l'organisation de la coopérative qui compte 12 salarié-es, cela représente 4,4 équivalents à plein temps. Pour rappel, un comité opérationnel (le Comop une structure intermédiaire entre le comité élargi et les salarié-es) a été mis en place depuis 1,5 ans afin de prendre des décisions concernant les activités opérationnelles.

Évolution des abonnements, origine des produits, demi-journées de travail, réclamations

Enea Rezzonico annonce que le nombre de membres reste assez stable depuis 2019. Chaque année il y en a env. 20 % qui partent. Iels restent en moyenne 5 ans. Actuellement nous en avons env. 340.

Depuis quelques mois, il n'y a cependant plus de membres en attente de s'inscrire. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux-les membres afin de remplacer celles et ceux qui partent. Enea Rezzonico annonce que toute personne qui recrute un-e nouveaux-lle membre se verra offrir une demi-journée de travail.

Le mini panier a été remplacé par les petits paniers. À ce jour le P2R propose deux tailles de panier différentes : le petit panier et le grand panier.

Les deux abonnements complémentaires les plus populaires sont les œufs (env. 180 abonnements en cours) et le tofu (env. 60 abonnements en cours). Pour les autres

produits, les abonnements restent stables : fromage (50 abonnements en cours), pain (40) et le petit nouveau « suppléments de fruits » (130).

Quelques chiffres clés de l'année 2022 où nous avons distribué :

- 45 tonnes de fruits et légumes,
- 30'000 œufs,
- 1 tonne de pain.

Enea Rezzonico revient sur l'origine des produits contenus dans les paniers distribués en 2022 : 70 % de ceux-ci ont été produits à Etagnières. Cela correspond donc à l'objectif fixé au moment du lancement du projet maraîcher il y a 3 ans. De plus, 100 % des produits distribués proviennent d'un rayon maximum de 50km autour de Lausanne.

Réclamations

Le nombre de réclamations est relativement stable depuis quelques années. En 2020 nous avons eu un pic, probablement en lien avec le lancement du projet de maraîchage. De manière générale, on constate qu'elles concernent surtout des produits égarés (paniers et produits complémentaires) plutôt que la qualité des produits.

Valeurs des paniers- effective vs prévue

Enea Rezzonico présente l'écart de valeur des produits distribués dans les paniers par rapport à la valeur cible. En début d'année nous avons distribués moins de produits dans les paniers que la valeur cible. Cet écart a cependant été largement compensé dans la 2^{ème} partie de l'année. Sur l'ensemble de l'année, les produits distribués dans tous les types de panier dépassent la valeur prévue d'un montant équivalent à 1 à 2 paniers supplémentaires. À noter que les prix des produits provenant de notre production à Etagnières ont été définis en s'alignant sur les prix moyens recommandés par l'association Marché Paysan.

Demi-journées de travail (DJs)

En 2022 il y a eu 540 DJs réalisées, toutes activités confondues (293 en lien avec les mises en paniers, 233 en lien avec le travail au champ, 3 en lien avec le recrutement de nouveaux membres, et 11 pour d'autres types d'activités). Ce chiffre est stable depuis 2021. La participation des membres correspond en heures de travail à env. un poste à plein temps, ce qui permet d'économiser des charges salariales et de proposer des abonnements aux paniers à un prix qui serait sans cela 15 à 20 % plus cher.

Nous constatons que nous avons de plus en plus de peine à trouver des membres pour participer aux mises en paniers, surtout pendant l'hiver. Nous en avons pourtant absolument besoin. Il y a eu un peu moins de participation au champ, mais nous avons de la marge dans ce secteur.

Autres activités du P2R en 2022

Internes

- Mise à jour de nos statuts en suspens, car les statuts qui avaient été approuvés par la dernière AG n'ont pas été validés par le registre du commerce au moment de leur dépôt.
- Fête annuelle.
- Sondage de satisfaction sur le contenu des paniers et prise en compte des résultats de celui-ci pour améliorer le plan de culture de 2023.
- Quatre feuilles de choux distribuées dans les paniers.

- Deux ventes spéciales de bœuf.
- Ouverture d'un nouveau point de dépôt aux Plaines-du-loup.
- Plusieurs activités pédagogiques au champ.

Externes

- Stand au Marché de Noël solidaire.
- Participation aux journées de l'agroécologie.
- Promotion du film "Nos soleils" et participation à une table ronde en marge de sa sortie.
- Participation à l'émission "La Matinale" de la RTS.

Activités maraîchères

Nicolas Gottofrey, maraîcher, présente le bilan de l'année 2022 au champ. Le printemps a été chaud et sec. La culture de choux chinois n'y a pas survécu. L'été a été aussi très sec. Sur l'ensemble de l'année, les conditions météorologiques étaient favorables aux cultures, malgré une grosse pression d'insectes ravageurs. Nous avons changé le système d'irrigation, il a été automatisé en début d'année. Les planches de culture au nord du terrain ont été réorientées en fonction du soleil et du vent. L'installation d'un système de contrôle automatique des ouvertures latérales des tunnels alimenté par des panneaux solaires est un vrai plus. Nous avons aussi installé une chambre tiède pour stocker les patates douces, les courges, etc. Et pour finir, une haie mixte en faveur de la biodiversité a été plantée en collaboration avec le WWF.

Nous avons aussi laissé 10 % des parcelles en prairie, afin de laisser reposer les sols. Cela représente 2 parcelles sur 20 au repos. Le roulement des cultures est optimisé, grâce à cela nous constatons moins de maladies, plus de rendement et de diversité. Selon les résultats du sondage de satisfaction, nous avons adapté les cultures avec plus d'aubergines, courges, tomates, maïs, haricots, patates douces et moins de rutabagas, topinambours, radis, raves et navets.

Nicolas Gottofrey annonce aussi qu'il arrive au bout de son brevet. Pour son travail de brevet, il a fait une analyse complète du P2R (comptable, gouvernance etc.). Il en ressort qu'en 2019 nous produisons env. CHF 18.- de légumes par m² et qu'en 2022 nous sommes passé à CHF 32,80 au m². Cela équivaut environ à la quantité contenue dans un grand panier par m² de culture. Cette analyse démontre aussi que le travail au champ est plus efficace d'année en année. En comparaison avec six autres micro-fermes de la région, nous sommes plutôt bien placés.

Victor Piovano, maraîcher, présente toute l'équipe maraîchère. Notamment le nouvel apprenti, Damien, qui a commencé en aout 2022.

Au total, l'équipe maraîchère représente env. 3.3 équivalents plein temps. Elle est constitué en 2023 de 4 personnes engagées avec un contrat à durée indéterminée (Jessica Marquis, Victor Piovano, Nicolas Gottofrey, Enea Rezzonico) et deux apprenti-es (Damien Nicolas et Selma Müller).

Victor Piovano, annonce que 2022 était une très bonne année en comparaison à 2021. Nous avons produit par exemple 4,3 tonnes de tomates (soit 2x plus que l'année précédente), 1,5 tonnes aubergines (2x plus que l'année précédente).

Au pic de la production en été, nous avons aussi vendu jusqu'à CHF 9'000 de légumes par semaine à des tiers.

Il y a aussi eu plusieurs activités pédagogiques et à but social, ce qui nous a aussi permis de bénéficier de l'aide de différentes écoles et de personnes issues de la migration récente inscrite à un programme organisé par l'EVAM qui sont venues nous aider au champ. Pendant l'été 2023, il est prévu d'organiser 3 jours de camps d'été au champ. Nous viendrons récupérer les enfants au Flon à 8h et nous les ramènerons à 17h. Le prix est de CHF 70.- par enfant et par jour pour nos coopérateur·ices.

Questions des coopérateur·ices

> *Qu'en est-il du déplacement des serres qui a été évoqué précédemment ?*

Réponse Enea : pour le moment nous avons d'autres priorités et si le Canton venait à l'exiger, nous devrions avoir 3 ans pour le faire. Il faut savoir qu'au champ leur emplacement actuel est idéal.

> *C'est plus compliqué au champ quand le temps est sec ou quand il y a trop de pluie ?*

Réponse Victor Piovano : un excès de précipitations est plus compliqué à gérer, car l'eau asphyxie les racines et favorise plusieurs maladies. Nous avons une petite surface de culture qui peut être facilement arrosée tant que l'accès au réseau hydrique n'est pas limité.

> *Comment faites-vous pour livrer les fruits + légumes + autres produits à vélo ?*

Réponse Enea Rezzonico : Les trois livreur·euses couvrent les 20 points de dépôt en 3-4 aller-retours chacune. Le jour du supplément fruits, nous avons une 4^e livreur·euse qui fait 2 aller-retours.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité (oui 39 / 0 non / 0 abstentions).

6. **Comptes annuels de l'année 2022 – présentation et vote**

Loïc Andolfatto, trésorier, présente la comptabilité de la coopérative pour l'année 2022. Cette année, nous avons vendu plus de légumes que prévu à des tiers. Nos plus grandes charges sont les salaires. Et l'on remarque que nous sommes de mieux en mieux organisés et équipés au champ donc que nos charges diminuent.

Résultat 2022 :

- produits : CHF 506'738,
- charges : CHF 491'670,
- bénéfice : CHF 15'068.

En 2022 il y a eu une croissance d'env. 10 % du chiffre d'affaires et nous avons pu en partie compenser les pertes des deux premières années qui ont suivi le lancement du projet maraîcher. Nous avons également reçu CHF 12'497.- de contribution solidaire pour les salaires, ce qui représente une bonification de 6 % des salaires, redistribuée au prorata des heures travaillées. Ce montant n'apparaît pas dans les bénéfices.

Les actifs ont diminué car nous avons moins de créances et changé le mode de facturation. Les actifs immobilisés ont aussi légèrement baissé car la camionnette et le matériel de maraîchage sont en partie déjà amortis.

Concernant les passifs, nous avons moins de dettes. À noter que le nouveau système de gestion a fait disparaître les avoirs en cours, donc nous n'avons plus de passifs dans les transitoires.

Le vérificateur des comptes, Daniel Schöni, annonce qu'en date du 27 mars 2023, il n'y a aucun élément douteux, que tout est conforme aux exigences et à la logique comptable. Les finances sont maîtrisées. Il remercie le trésorier et encourage l'assemblée à la décharge du comité. Jasmine Lorenzini et Enea Rezzonico remercient le trésorier et le vérificateur pour leur travail.

Questions des coopérateur·ices

> *Pourquoi malgré les CHF 12'000.- de contribution la masse salariale diminue ?*

Il y a eu moins d'heures effectuées, nous sommes plus efficaces et la météo a été clémente.

> *Que signifie le terme du croire ?*

C'est une écriture comptable prévue par la loi pour tenir en compte les créances qui risquent de ne jamais être honorées.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité (oui 39 / 0 non / 0 abstentions).

7. Décharge aux membres actuels du comité et au vérificateur des comptes de l'année 2022 – vote

L'assemblée donne décharge aux membres du comité (Jasmine Lorenzini, présidente ; Loïc Andolfatto, trésorier ; Cynthia Magnin, secrétaire ; Daniel Schöni vérificateur des comptes) à 100% des suffrages exprimés (35 oui, 0 non, 4 abstentions).

8. Élection du comité et du vérificateur des comptes 2023 – présentation et vote

Jasmine Lorenzini invite les membres présentes à s'annoncer s'ils souhaitent rejoindre le comité. Puis elle présente les membres du comité actuel qui prévoient de se présenter à nouveau pour 2023 : Jasmine Lorenzini (présidente), Loïc Andolfatto (trésorier), Cynthia Magnin (secrétaire), Daniel Schöni (vérificateur des comptes).

La composition du comité est approuvée à 100% des suffrages exprimés (35 oui, 0 non, 4 abstentions). Ce comité travaillera en étroite collaboration avec plusieurs membres non élu·es faisant partie du comité élargi.

9. Budget prévisionnel de l'année 2023 – présentation et discussion

Loïc Andolfatto présente le budget prévisionnel pour 2023. Il est prévu d'augmenter le volume des ventes par abonnement afin de diminuer la vente à des tiers. Les salaires seront indexés sur l'inflation : + 2,8 % et l'on prévoit une baisse des charges d'exploitation.

Nous budgétions un total des produits plus faible : CHF 467'095 (2022 : CHF 485'194), car moins de vente à des tiers, et des charges en baisse : CHF 469'994 (2022 : CHF 475'913). Un résultat avec CHF 5'513 de pertes est prévu.

Questions des coopérateur·ices

> *Pourquoi ne pas voter le budget ?*

Réponse Enea Rezzonico : La loi ne nous oblige pas à soumettre au vote le budget, mais nous pouvons le faire.

Le budget est approuvé à l'unanimité (oui 39 / 0 non / 0 abstentions).

10. Autres activités prévues – présentation et discussion

Enea Rezzonico nous informe que la commune de Prilly subventionne les paniers aux personnes habitant la commune qui sont en possession d'une carte Caritas, à hauteur de 400.- par année. En collaboration avec d'autres organisations membres de la Fédération Romande d'Agriculture Contractuelle (FRACP) il est prévu de contacter d'autres communes pour voir s'il est possible d'étendre cette offre.

11. Divers et clôture

Jasmine Lorenzini remercie toute l'assemblée et invite au repas.

La séance est levée à 20h34 (même heure qu'en 2022!).

Signatures

Jasmine Lorenzini (présidente)

Cynthia Magnin (secrétaire)